

Cher/Chère Expositant(e),

Comme convenu, lors de nos différentes discussions, un marché de « Producteurs et d'Artisans » aux multiples stands aura lieu Place de la Mairie à Vernantes (49390) les 3ème dimanches des mois de mars à septembre, marché aux cours desquels artisans et commerçants proposent différents produits ou services pour le plaisir de nos visiteurs.

Voici donc le dossier d'inscription afin de participer à ces « Marchés de producteurs et d'artisans », merci de bien vouloir remplir avec la plus grande précision le dossier ci-après, le dater, le parapher et le signer.

L'association «Vernant'Events», n'exige pas de paiement pour les stands, cependant, étant notre première année, nous demandons à chacun(e) une participation de 10€ afin de couvrir les frais de publicité (affiches, flyers,..) qui sera à régler à l'inscription. L'association « Vernant'Events » veut réunir un maximum d'exposants et faire de la promotion pour l'évènement afin d'attirer le maximum de visiteurs. Par conséquent, merci de bien vouloir nous fournir des photos et les messages publicitaires que vous souhaitez diffuser.

L'accès au marché est gratuit au public, donc, les exposants s'engagent à promouvoir l'évènement aussi : flyers/pancartes/réseaux sociaux, bouche à oreilles afin de solliciter un très large public. Si vous avez un site web, merci de la référencer sur notre page facebook Vernant'Events.

Veillez nous préciser combien de mètres sont nécessaires pour votre stand et si une prise électrique est absolument indispensable. Nous ferons notre maximum pour satisfaire vos demandes.

Les participants sont tenus de respecter la réglementation en vigueur, sachant que l'association « Vernant'Events » ne pourra être tenue pour responsable du non-respect des règles d'hygiène et de sécurité imposées par la Loi et les règlements. Ils s'engagent également à respecter les structures d'accueil et à ne nuire d'aucune façon à l'image de l'association.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous remercions de votre participation à la première année des « Marchés de producteurs et d'artisans ».

Eric RONCALI

**DOSSIER D'INSCRIPTION AU « MARCHÉ DE PRODUCTEUR » DE VERNANTES (49) DES 3EME
DIMANCHES DES MOIS DE MARS A SEPTEMBRE**

1. IDENTIFICATION DU CANDIDAT :

Madame/Monsieur/Société

(* Si personne physique :

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse : n° rue (place)

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

e-mail :

(* Si société :

Dénomination sociale :

Représentée par :

Adresse du siège social :

Code postal : Ville :

RCS de : N° :

Téléphone : e-mail :

2. DEMANDE D'EMPLACEMENT EN QUALITÉ DE

Société/Artisan/Commerçant/personne physique (à préciser) :

.....

Produits exposés (à préciser) :

.....

Nombre de mètres requis pour le stand

.....

Besoin d'une prise électrique Oui/Non.....

3. AUTRES DOCUMENTS A FOURNIR

Attestation de la police d'assurance multirisque 2018 (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)

Dossier d'inscription dûment complété et signé

4. Les espaces étant mis à disposition à partir de 7h30 le dimanche, les exposants s'engagent à ce que les stands soient prêts et à être présentés dès l'ouverture du marché (à savoir à partir de 9h00 le matin jusqu'à 13h30).

5. L'association Vernant'Events fait régulièrement appel à la presse, les réseaux sociaux etc pour promouvoir tous les évènements. Nous devons par conséquent avoir obligatoirement votre autorisation de figurer sur les prises de vues de photographie, des vidéos etc dans le cadre de publicités, sites Internet, Facebook, journaux etc. En signant ce document vous donnez cette autorisation à l'association.

6. Une cotisation annuelle de 10€ est demandé à l'inscription afin de participer aux frais de communications (affiches, flyers,...). A retourner avec le dossier à l'Association Vernant'Events, 7 rue Eugène Livet. 49390 VERNANTES. Ou à déposer au Riton Bar, place de l'église à Vernantes.

7. Dates pour lesquelles vous vous engagez à venir :

- 18 mars
- 15 avril
- 20 mai
- 17 juin
- 15 juillet
- 19 aout
- 16 septembre

Aucune sanction pécuniaire ne sera instaurée en cas d'absence aux dates engagées, le bon sens voudrait que chacun respecte ses dires ou prévienne en cas de soucis.

Le participant, Signature et cachet Fait le :

A :

.....

Ajouter la mention manuscrite « Lu et approuvé »